



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_11-DE
Reçu le 10/10/2023
Publié le 10/10/2023

N° DBC 20230907-11

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre2023 à 13H

Date de la convocation : 31 Août 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION (représente Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

Membres du Bureau absents excusés :

Rachel BOURNIER, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

OPAH RU DE THIERS
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ANAH
AU TITRE DE L'INGÉNIERIE DE SUIVI-ANIMATION 2023

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12/07/2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;

Vu la convention de l'OPAH-RU du centre ancien de Thiers n° 063-01-2018 du 12/10/2018 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_11-DE
Reçu le 10/10/2023
Publié le 10/10/2023

Le rapporteur expose que, dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH-RU de Thiers, une aide peut être sollicitée chaque année auprès de l'ANAH. Celle-ci est mobilisable tant sur la part fixe de l'animation faite en régie (50% du montant HT), que sur sa part variable (prime forfaitaire par dossier).

Conformément aux engagements pris par l'ANAH, l'État et la Communauté de communes dans la convention OPAH-RU n°063-01-2018 signée le 12/10/2018, le plan de financement au titre de l'ingénierie de suivi-animation de l'année 2023 est le suivant :

10 mois	Dépense HT	Recettes		
		ANAH		Auto-financement
		Part fixe	Part variable	
Régie	159 800 €	79 900 €	20 210 €	59 690 €
Dont Chef de projet	40 000 €	20 000 €		20 000 €
Total	159 800 €	159 800 €		

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** une subvention auprès de l'ANAH selon le plan de financement ci-dessus,
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 23

Membres du Bureau présents : 22

Représentés : 2

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions :

Membres présents sans voix délibératives : 1

Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon